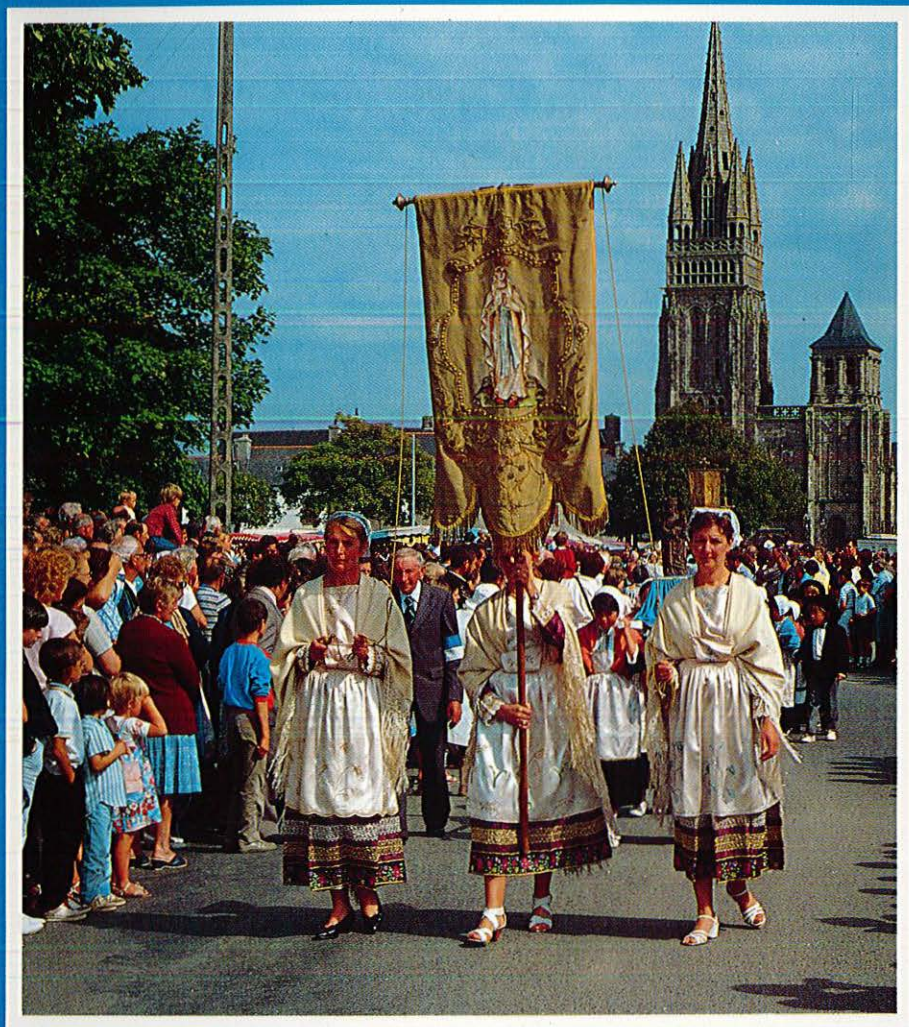


PARDONS en FINISTÈRE



Jean-Louis LE FLOC'H



Église catholique
en Finistère

Document numérisé en 2021

Collections Villard, Jos Le Doaré.
Photos Pierre Coquet, Gusti Hervé,
Maurice Tristan, Claude Chapalain.

Couverture I : Le pardon du Folgoat.
Couverture IV : Le pardon de Loc-Ildut.

CHRETIENS
MEDIAS 29

Édité par l'Association
CHRETIENS MEDIAS 29
avec la collaboration de la Caisse Régionale
du Crédit Agricole Mutuel du Finistère.



Achévé d'imprimer le 28 février 1988
sur les presses de Cloître Imprimeurs
à Saint-Thonan - 29220 Landerneau
Dépôt légal 1^{er} trimestre 1988

Jean-Louis LE FLOC'H

LES PARDONS EN FINISTÈRE



dessins de René Quéré

INTRODUCTION

Le pardon... Pardons de Bretagne... Des manifestations qui ont particulièrement inspiré chants et poètes, contes de la tradition, peintres et même musiciens depuis plus d'un siècle.

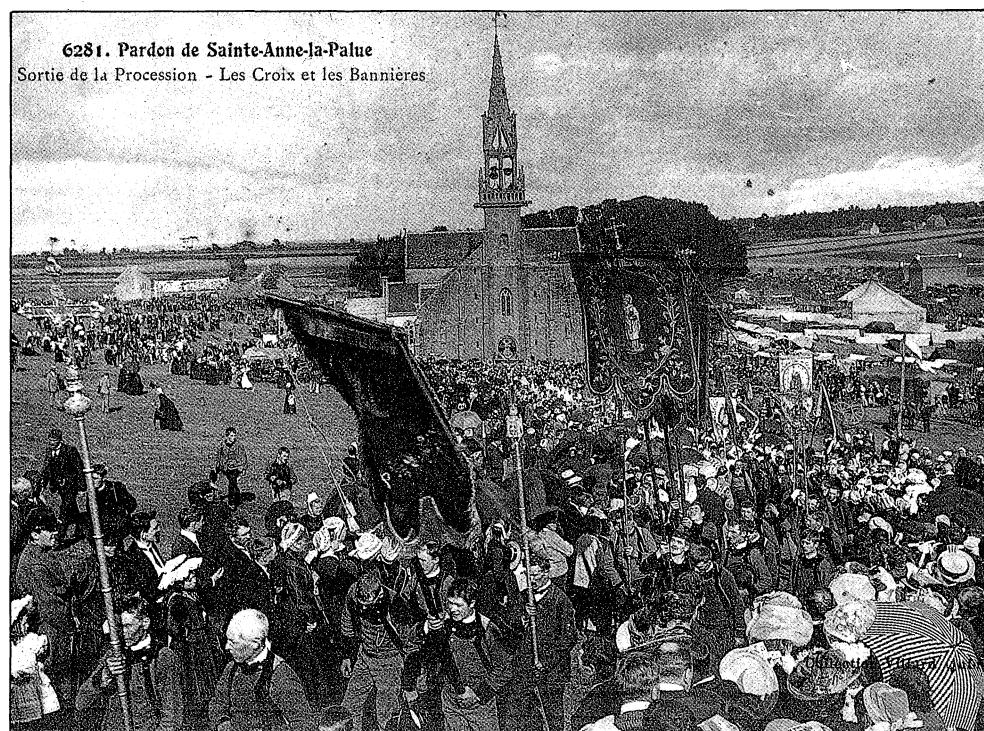
Événement lumineux pour le peuple qui le célèbre, quasi mystérieux pour ceux qui le voient en spectateurs. Parmi les traditions de notre Basse-Bretagne qui ont résisté à la mutation culturelle de notre temps le pardon se présente en première ligne.

Le terme lui-même est riche en contenu, évocateur d'une réalité multiple : depuis la fête de l'humble chapelle jusqu'aux célébrations majestueuses du Folgoat, de Rumengol ou de Sainte-Anne ; depuis la

fervente cérémonie religieuse jusqu'aux réjouissances profanes qui l'accompagnent.

Terme ouvert, accueillant, généreux. Le pardon, au sens strict, désigne une célébration bien localisée. Mais le peuple chrétien avait d'instinct attribué cet honneur à des solennités universellement célébrées ; c'est ainsi qu'était né à la fin du XIX^e siècle "pardon ar Rozera" qui se déroulait le même jour dans toutes les paroisses. Plus récemment est apparu le pardon des Malades et on commence à parler des pardons de la Vie Montante.

Terme étonnant, paradoxal : un nom français donné à une réalité typiquement bretonne : un mot évocateur de pénitence pour désigner une fête.



6281. Pardon de Sainte-Anne-la-Palme
Sortie de la Procession - Les Croix et les Bannières

Mais nos fêtes patronales d'églises et chapelles n'ont pas toujours porté le titre de pardon. La réalité est bien antérieure à ce terme qui nous sert pour les désigner ; elle remonte à la nuit des temps. Ce mot "pardon" est apparu seulement au XIV^e siècle. Il désignait à l'origine les indulgences dont on pouvait bénéficier le jour de la fête patronale. Et, comme au Moyen Age on avait donné le nom de "pardon" aux indulgences, on a attribué ce titre à la célébration elle-même : "il y a pardon, c'est-à-dire in-

dulgences dans telle église ou chapelle". On peut en lire le texte, inscrit dans la pierre, en 1574, sur le porche de Plouguerneau "Y a quarante jours de pardon (indulgences) le premier dimanche de may et le St Jour de Pâques autant".

Réservé à l'origine aux sanctuaires munis d'indulgences, le titre de pardon a été étendu, au cours du XIX^e siècle, à toutes les célébrations des patrons des églises et des chapelles. C'est ainsi que toutes nos fêtes patronales sont devenues des pardons.



LES ORIGINES

Il est bien difficile de les fixer avec certitude. Les plus anciens documents historiques datent du bas Moyen Age. Les pardons des églises paroissiales remontent sans doute à l'époque de la fondation de celles-ci. Les plus antiques statuts et rituels des diocèses de Cornouaille et de Léon indiquent, dans la liste des fêtes chômées, la solennité du patron de la paroisse, quel que fût son jour d'incidence : c'était le pardon.

Et nos chapelles rurales ? Malgré les destructions et l'incurie des hommes, nous en conservons un nombre considérable : plus de cinq cents. Des documents historiques certains permettent d'en identifier au moins autant qui ont disparu. L'étude de la toponymie est un autre indicateur : la dénomination d'un certain nombre de lieux-dits donne à penser qu'il y eut là une chapelle, bien qu'il n'en demeure aucune trace historique. Comment expliquer ce quadrillage serré, cette sacralisation de l'espace ? Des documents datant de la fin du Moyen Age attestent que les paroisses étaient divisées en trèves dotées, pour la plupart, d'une chapelle. Certains historiens estiment que ces trèves ont trouvé leur origine dans les clans installés en l'endroit dès l'arrivée des Bretons. La célébration du pardon de la chapelle remonterait alors à cette époque,

Naissance d'un pardon : les Glénan

Une paroisse fut fondée aux Glénan qui dura dix ans. Le premier pardon se déroula le 5 août 1872.

"Un pardon sur terre est beau, mais sur mer, dix fois plus beau". L'église en bois est située sur l'île du Loch. Quelle merveille de voir une quinzaine de bateaux fendre les flots pour venir à cette petite chapelle, à voiles déployées, avec pavillons flottant au haut des mâts. A un quart de lieue de l'église, tous inclinaient la tête, et les marins, tête découverte, disaient ensemble un

revêtant ainsi, en quelque sorte, un caractère de célébration "clanique". Évidemment, les chapelles conservées ne datent pas d'un passé si lointain. Beaucoup de nos chapelles actuelles ne sont sans doute pas les édifices primitifs.

Il existe cependant des sanctuaires dont l'origine est bien connue. Ainsi en est-il, par exemple, de celui du Folgoat (XIV^e siècle), édifié pour commémorer le miracle du lys sur la tombe de Salaün. Ou encore de Saint-Jean-du-Doigt qui doit son origine au don d'une relique de saint Jean-Baptiste, au XV^e siècle. La découverte d'une fontaine miraculeuse auprès du village de Langougou (actuellement en Plomeur), donna naissance à la chapelle dédiée aux saints Cosme et Damien, au XVII^e siècle.

Des chapelles ont été fondées à la suite d'un vœu. On peut citer, entre autres, Notre-Dame de Confors, œuvre de la maison de Rosmadec ; Notre-Dame de la Clarté en Plonévez-Porzay, construite par la famille de Moellien : elles datent des XVI^e et XVII^e siècles. Dans certains cas, l'impact des épidémies, devant lesquelles n'existait aucune parade humaine, a porté les fidèles par une sorte de vœu collectif vers un sanctuaire : Saint-Sébastien en Saint-Ségal en est un parfait exemple.

Ave Maria. A dix heures commençait la grand-messe. Tous les pèlerins faisaient lutrin, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. Celles-ci chantaient aussi bien que les filles de Landivisiau, ce qui n'est pas peu dire. Les vêpres furent chantées à midi, pour permettre à chacun de profiter de la marée au retour. La procession se déroula sur la dune, autour de l'église. Après la bénédiction, chaque pèlerin fit une dernière prière et une offrande à Notre-Dame-des-Iles, en disant : "Kenavo, à l'an prochain".

(d'après "Feiz ha Breiz", 18 août 1872)



La procession du pardon de Kernitron (Lanmeur).

Comme il n'existait pas de chapelle sans pardon, la date connue de la fondation initiale nous renseigne sur celle du pardon. Encore qu'on ne puisse l'affirmer de manière absolue, car il y eut des transferts de culte : le pardon de Saint-Jean-du-Doigt a remplacé celui de saint Mériadec ; le culte de saint Vennec a précédé celui de Notre-Dame de la Clarté en Combrit ; et ces cas ne sont pas uniques.

Il existe aussi quelques pardons d'origine récente, nés d'une dévotion nouvelle au XIX^e ou au XX^e siècle : c'est le cas, par exemple, de La Salette à Morlaix et de N.-D. de Lourdes à Leuhan.

Quant à nos antiques sanctuaires, Rumengol, Sainte-Anne-la-Palud, leur

origine est historiquement inconnue. On estime cependant qu'il faut chercher leur naissance dans la plus haute antiquité, résultat peut-être de la christianisation de lieux sacrés "druidiques".

En définitive, l'étude de l'origine des pardons nous laisse insatisfaits. Car même s'il nous est possible de situer de manière précise la naissance de quelques-uns, il nous est difficile de saisir les raisons et le contexte de l'apparition massive du phénomène "pardon" dans la vie religieuse de notre Basse-Bretagne. Tout ce que nous pouvons constater, c'est qu'il possède des racines lointaines et solides, et qu'il s'agit d'une manifestation populaire totalement intégrée dans la vie sociale de nos ancêtres.

LE PARDON A TRAVERS LE TEMPS

Les premiers échos historiques nous parviennent du bas Moyen Âge. La vénération des reliques et le gain des indulgences ont particulièrement attiré les fidèles aux jours de pardon. Mais il faut retenir surtout l'influence des indulgences. Leur octroi aux sanctuaires commence au XIV^e siècle et se poursuit largement au cours des siècles suivants... L'église et la chapelle bénéficiant de ce privilège attiraient des fidèles nombreux aux jours d'indulgences, c'est-à-dire de "pardon". Cette affluence aux pardons indulgenciés a coïncidé avec le déclin des grands pèlerinages : Saint-Jacques, Rome, Tro-Breiz. Pourquoi aller chercher au loin ce qu'on pouvait obtenir désormais quasiment à domicile ?

Cependant, les églises et chapelles non indulgenciées continuaient à célébrer leur fête patronale, qu'on appelait "assemblée".

Il existait une tradition très ancienne, presque disparue aujourd'hui : l'accueil au pardon des processions des paroisses voisines. L'assemblée chrétienne locale se voulait ouverte, en invitant les autres communautés proches à venir s'associer à la

fête. Cette pratique est unanimement attestée sous l'Ancien Régime. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les évêques de Cornouaille voulurent la supprimer. Nous lisons dans les statuts de 1710 : "Nous sommes informés qu'après toutes les précautions que notre prédécesseur avait prises pour empêcher les immodesties, l'indévotion et les désordres dans les processions qui se font d'une paroisse à l'autre les jours de pardon et d'assemblées, les mêmes abus y règnent comme auparavant, et que même dans les lieux les mieux réglés de notre diocèse, elles se font avec peu d'édification et sans fruit. C'est pourquoi, nous voulons abolir cet usage qui, sous le spécieux prétexte de la piété, détourne les fidèles du devoir essentiel d'assister aux offices de la paroisse". Cette décision de Mgr de Ploëuc, évêque de Cornouaille, demeura sans effet, tant la tradition était fortement enracinée. L'auteur anonyme d'une notice sur Rumengol, écrite en 1857, en témoigne. "Avant 1789, plusieurs paroisses se rendaient au pardon de Rumengol en procession, avec croix et bannières, en chantant les litanies de la Sainte Vierge, des cantiques, et l'Ave Maris Stella qu'on entonnait à genoux dès qu'on apercevait la tour de Notre-Dame.

La procession de Rumengol sortait de l'église pour aller à la rencontre de celle qui arrivait". Aussi loin qu'on puisse remonter, les processions apparaissent comme un élément constitutif du pardon. Nous en trouvons, aujourd'hui encore, un exemple typique dans la Troménie, dont la procession est la pièce maîtresse de célébration : elle demeure comme un témoin de l'appétit processionnaire de nos ancêtres.

Les désordres provoqués par les guerres de la Ligue en Basse-Bretagne eurent de graves répercussions sur la vie religieuse. Mais on continuait à fréquenter les pardons, pas toujours pour le bon motif. Le père Boschet, biographe du père Maunoir, décrit la situation à cette époque : "Les pardons, qui consistent en des indulgences que les évêques donnent, aux jours marqués, à ceux qui visitent certaines chapelles et certaines églises, et récitent certaines prières, sont fort courus en Bretagne.

Mais quoique saints dans leur institution, ils étaient devenus, en ce pays-là, par la corruption du siècle, des espèces de foires pour le négoce et des rendez-vous de danse et de débauche. De sorte qu'il y avait lieu de douter s'il n'eût pas mieux valu abolir ces pratiques de dévotions pour en ôter le scandale, que de les tolérer pour entretenir la piété du peuple". Le père Maunoir savait bien qu'il n'était pas possible de supprimer une tradition si ancienne et populaire. Il s'appliqua à remettre de l'ordre dans le déroulement des pardons. Cet effort fut continué par ses successeurs.

Survint la Révolution de 1789. La plupart des chapelles furent mises en vente. Elles furent souvent achetées par des personnes pieuses, avec l'intention de les rendre plus tard au culte, avec l'espoir d'y voir revivre le pardon. Cependant, ce ne fut pas toujours le cas : Le Folgoat et Sainte-Anne, par exemple, furent acquises par des spéculateurs.

GRAVE MENACE SUR LES PARDONS

Aux termes du Concordat de 1801-1802, toute célébration était interdite hors des édifices réaffectés au culte ; beaucoup de pardons, de ce fait, étaient supprimés. Certains recteurs, sous la pression des fidèles, passèrent outre. D'autres, traumatisés par les événements de la Révolution, s'en tenaient strictement aux prescriptions des lois gouvernementales. A cet égard, cette lettre de Jean-Claude Conan, recteur de Pluguffan, est significative. Elle est datée du 8 août 1804 et adressée au secrétaire de l'évêché : "J'ai l'honneur de vous prier de faire semoncer de bonne importance M. Dagorn, desservant de Tréméoc, qui, au mépris de toutes les ordonnances, a solennisé dimanche dernier, avec des circonstances qui marquent tout le mépris qu'il fait des lois, le pardon de saint Sébastien dans une chapelle particulière de sa commune. Il nous met tous, par sa conduite, dans le cas de rompre la bonne intelligence avec nos municipalités qui attribuent à mauvaise volonté de notre part le refus que nous faisons de solenniser aussi les pardons des chapelles de nos communes. Mon maire m'a déjà dit qu'il ferait venir un prêtre pour faire le pardon de Notre-Dame-de-Grâces. Je lui ai dit qu'il aurait grand tort et qu'il m'obligerait à le dénoncer aux autorités supérieures..."

Mais très rapidement, par la force de la tradition et la volonté du peuple chrétien, tous les pardons reprirent vie.





Le pardon de Penhors (Pouldreuzic).

Sous le premier Empire, nos chapelles ont connu le plus grand péril de leur histoire. Le gouvernement impérial avait formé le projet de supprimer toutes celles qui n'étaient pas indispensables à l'exercice habituel du culte. A ce compte, la grande majorité d'entre elles devait disparaître. Quatre enquêtes successives furent ordonnées à cet effet. Rendons grâce aux recteurs et à leurs paroissiens d'avoir déjoué cette prétention, sauvant ainsi la plupart des chapelles.

Mais la célébration des pardons fut mise en péril. Le gouvernement impérial entendait réglementer l'utilisation des chapelles conservées et même les processions. L'ordonnance du 20 fructidor an X autorisait la célébration des Rogations et ajoutait : "Défendons, sous quelque prétexte que ce soit, de faire d'autres processions, à l'exception néanmoins de celles du dimanche des Rameaux et de la Fête-Dieu qui font partie de l'office du jour".

L'ordonnance du 18 vendémiaire an XI s'en prenait aux chapelles : "Défendons également, d'après l'article XLIV des lois organiques du Concordat, toutes les chapelles et les oratoires particuliers, à moins que, pour les établir, on n'ait obtenu une permission expresse du gouvernement".

Les pardons donnèrent-ils lieu à des désordres au cours de la première partie du XIX^e siècle ? L'anonyme de Rumengol se plaint de certaines interventions du clergé : "A cette époque encore, il n'était pas rare d'entendre des prêtres menacer en chaire de refuser l'absolution à tout chrétien qui se rendrait à un pèlerinage quelconque, parce qu'il y avait quelquefois des désordres dans quelques-uns des pèlerinages ; désordres faciles à abolir avec un peu de prudence et de bonne volonté... Sous le premier Empire, un des évêques de Saint-Brieuc, Mgr Caffarelli eut aussi la malheureuse pensée de supprimer tous les pardons et pèlerinages de son diocèse ; les prêtres abandonnèrent les chapelles de dévotion et les laissèrent tomber en ruines.



Au pardon de Kerdevot (Ergué-Gabéric).

Les pardons disparurent et furent remplacés par des "assemblées où on allait danser, jouer et s'enivrer. Cette mesure fut désastreuse pour la foi et les mœurs... Cependant, il fallut bien revenir sur cette mesure et, depuis quelques années, les prêtres du diocèse de Saint-Brieuc font des efforts inouïs pour rétablir les pardons d'autrefois... L'église de Rumengol n'a pas eu à déplorer, Dieu merci, des réformes aussi radicales. Il eut été difficile et peut-être même impossible de les faire..."

La seconde moitié du XIX^e siècle a vraiment été l'âge d'or des pardons, avec les couronnements des statues de Notre-Dame à Rumengol (1858), au Folgoat (1888), aux Portes (1897). Les chapelles rurales qui ont été sauvées reprennent leur célébration annuelle. Bénéficiant du renouveau spirituel du second versant du siècle,

jamais sans doute les pardons n'ont été célébrés avec autant de ferveur.

Les couronnements de Kernitron (1909) et de Sainte-Anne (1913) marquent la fin de cette période.

L'envahissement de beaucoup de pardons par la fête foraine avec son bruit, après la guerre de 1914, créa un certain malaise, surtout à l'heure des vêpres et de la procession. Celle-ci devenait plus spectacle que participation.

Il est sans doute inutile de parler de la situation actuelle que chacun connaît, sinon de signaler le regain des petits pardons, grâce aussi aux associations multiples qui se vouent à la conservation de leur chapelle de quartier. La vieille conscience de clan qui a fait naître le pardon continue de vivre aujourd'hui.

LES CARACTÈRES DES PARDONS

Le terme qui paraît caractériser tous les pardons, par-delà leur diversité et leurs particularités, est celui d'assemblée. C'est ainsi d'ailleurs qu'on les nommait avant l'apparition des indulgences. Assemblée de croyants qui viennent célébrer ; mais aussi, dans un passé encore récent, assemblée d'un peuple qui participe à la fête profane du pardon.

Cependant, on peut mettre en évidence un certain nombre de caractères que l'on découvre dans les pardons, plus ou moins accentués selon les lieux et les temps.

Le caractère pénitentiel et votif

Les pardons ont toujours été marqués, peut-être moins aujourd'hui, par la démarche pénitentielle et votive. Le gain des indulgences l'exigeait ; la confession était nécessaire. Et même lorsque la question des indulgences est devenue très secondaire, la démarche pénitentielle était de mise dans les pardons plus importants. Elle y demeure aujourd'hui, bien qu'elle ait été plus unanime autrefois comme en témoigne le chroniqueur de Rumengol en 1857 : "Il est impossible de suffire aux confessions et cependant on confesse dans les confessionnaux, au chœur, dans les fonts baptismaux. A sept ou huit lieues de là, les prêtres confessent dans leurs paroisses les pèlerins qui se rendent à Rumengol."



Pardon du Folgoat.

Le caractère votif s'est un peu estompé. Mais pendant très longtemps, il a été au cœur de la démarche des pardonneurs. Les ex-voto fixés aux murs des sanctuaires en témoignent, comme les longues listes de prières recommandées que nous entendions lire naguère...

D'autres rites votifs s'accomplissaient ou s'accomplissent : la prière dite en tournant autour de la chapelle, parfois sur les genoux ; l'offrande des cierges allumés devant la statue ; la marche pour gagner le sanctuaire. Cette marche se faisait, soit en procession paroissiale, pour les plus proches, soit par groupes pour les éloignés. C'est encore la notice sur Rumengol qui nous renseigne sur le déroulement de cette marche : "Lorsque les deux processions se rencontraient, les bannières et les croix s'inclinaient, les unes devant les autres, en signe de salut ; les prêtres s'embrassaient, et ceux qui jusque-là avaient été désunis se donnaient le baiser de réconciliation avant de paraître devant Notre-Dame de Rumengol..." Quant aux groupes de pèlerins, "ils marchent dans un religieux silence ; plusieurs sont pieds nus et en corps de chemise, priant ou chantant les louanges de Marie ; tous ont en main le bâton blanc du pèlerin... Dès qu'ils aperçoivent la tour de l'église, ils se mettent à genoux pour prier. En entrant sur le territoire de la paroisse, ils baissent la terre avec respect..."

Saint-Cadou en Gouesnac'h (1867)

"Il y a plusieurs espèces de gens à fréquenter les pardons : ceux qui ne s'y rendent que pour accomplir leurs devoirs religieux ; les curieux qui y viennent simplement pour chercher des distractions ; ceux qui ne trouvent dans ces fêtes essentiellement religieuses qu'une occasion de se livrer à des désordres. Certains pardons ont le triste privilège d'être mal notés dans l'opinion publique ; celui de Saint-Cadou entre autres, en Gouesnac'h. Les choses en étaient arrivées à ce point que le recteur avait cru de son devoir d'avertir, huit jours à l'avance, ses paroissiens de sa volonté de ne pas célébrer cette année les offices religieux le jour du pardon de Saint-Cadou, si les pratiques vicieuses habituelles n'étaient pas abandonnées. Ses exigences n'allaient pas jusqu'à interdire les luttes traditionnelles, ni même les danses publiques inaugurées depuis peu. Il se bornait à proscrire les orgies nocturnes et les rixes entre gens ivres de colère et d'alcool qui n'arment que trop volontiers leurs lourds poings de leurs sabots ferrés. Mais les anciens scandales se sont reproduits sans empêchement, en sorte que le recteur s'est vu dans la dure nécessité de tenir sa parole et d'officier dans une autre chapelle de la commune..."

(d'après "L'Impartial du Finistère", 28 septembre 1867)

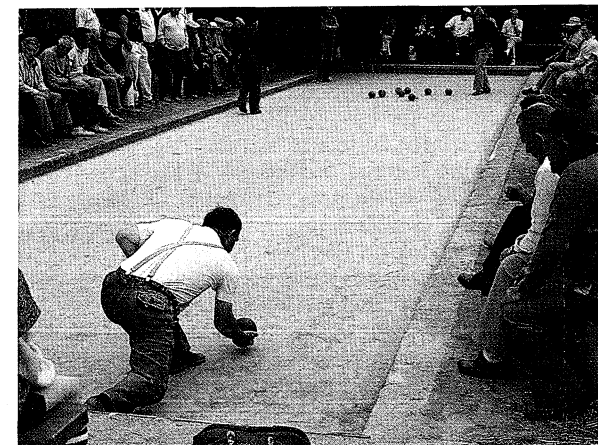
*Le pardon,
c'est la fête
de l'humble chapelle...*



*C'est
la fervente
cérémonie religieuse...*



*...ou la célébration majestueuse du Folgoat, de Rumengol ou de
Sainte-Anne-la-Palud.*



*... et les réjouissances
profanes qui l'accompagnent.*

Le même rite était observé, à cette époque, à Rumengol : "Les processions sont une partie essentielle du pèlerinage, car tous les pèlerins font vœu d'y assister. Une des plus importantes est celle du samedi, veille de la Trinité. Elle a lieu à huit heures du soir. On l'appelle procession des miracles. Des milliers de pèlerins, venus de loin, y assistent, plusieurs pieds nus et en corps de chemise, tous ayant des cierges à la main".

Les tours extérieurs s'y font à genoux : "Les pèlerins font à genoux et avec une grande dévotion le tour de l'église à l'extérieur. Ils baissent la terre en passant devant le tabernacle et l'image de Notre-Dame."

Sans doute faut-il mettre aussi au compte de la démarche votive les fameux "pardon mut" où les pèlerins ne devaient pas prononcer une seule parole entre le départ et le retour à la maison. Les recteurs qui signalent cette pratique au milieu du XIX^e siècle avouent ne pas en connaître la signification. Le recteur de Coat-Méal signalait les vestiges d'un autre pardon : "On l'appelle *pardon an troiou*. Ce nom lui vient d'un usage très ancien, mais peu suivi depuis la grande Révolution. Cet usage consiste à faire neuf fois le tour de l'église au dehors en marchant d'un pas assez accéléré. Après chaque tour, on rentre à l'église pour faire une visite au grand autel en disant à genoux un *Pater* et un *Ave Maria*. Je n'ai pu connaître les raisons de cette pratique ; les plus anciens n'ont pu m'en rien dire". Il est très probable que toutes ces dévotions se rattachaient aux indulgences. Le rite était conservé, mais on en avait perdu le sens.

Le caractère de fête

Le caractère festif du pardon nous est très familier. Il a toujours prédominé dans les petits pardons des chapelles de campagne. Même s'il y existait quelques rites

votifs, ce pardon était, avant tout, la célébration de la fête. La chapelle ne s'ouvrait guère que ce jour-là ; c'était donc un événement exceptionnel qui concernait, au premier chef, toute la communauté du quartier. La fête se déroulait sur plusieurs registres parfaitement conjugués.

La célébration religieuse était particulièrement festive. Jusqu'à la fin de la liturgie latine, on chantait toujours la messe royale de Dumont. Les psaumes, *Magnificat*, hymne et litanies des vêpres et procession étaient chantés sur les "grands tons", appelés aussi "tons des pardons" : mélodies à caractère festif, totalement étrangères au chant grégorien. Ces tons ne sont pas de simples récitatifs ; il en émane une sorte de sentiment de jubilation. Ils ont traversé un siècle d'attaques répétées en faveur du retour absolu aux seules mélodies grégoriennes. Cette résistance est significative : pas de pardons sans les grands tons parfaitement adaptés à une célébration joyeuse. La procession clôture la journée. Elle se déroulait sur un parcours traditionnel, jusqu'à un calvaire ou la fontaine sacrée "feunteun ar Zant" ou "feunteun an Itroun Varia"... Elle n'avait rien du contenu de la procession votive "des miracles". Célébrée au son répété du carillon, elle était vraiment une des expressions de la fête. C'est ce même caractère festif qui marque également la journée des pardons régionaux.

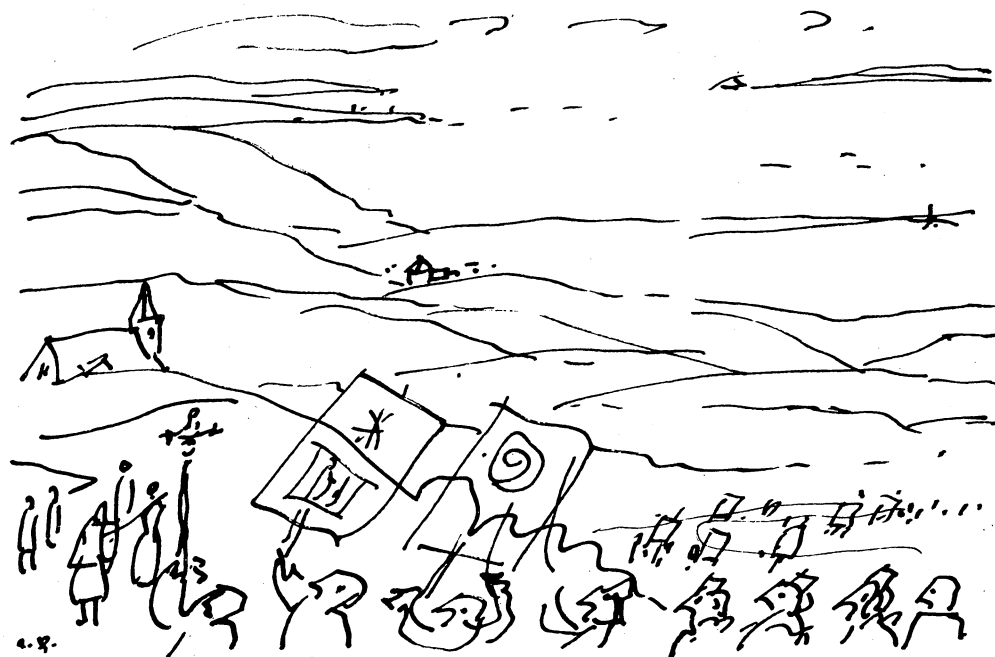
Mais tout le contenu du pardon ne se réduit pas à la démarche liturgique. C'est un lieu de rassemblement, de retrouvailles, de réunion familiale. Il était d'usage d'y inviter la parenté. Cette tradition est très ancienne. Un recteur de Plonévez, au début du XIX^e siècle, signalait : "Nos gens ont l'habitude de traiter (c'est-à-dire de recevoir) les membres de leur famille pour le pardon de saint Milliau".

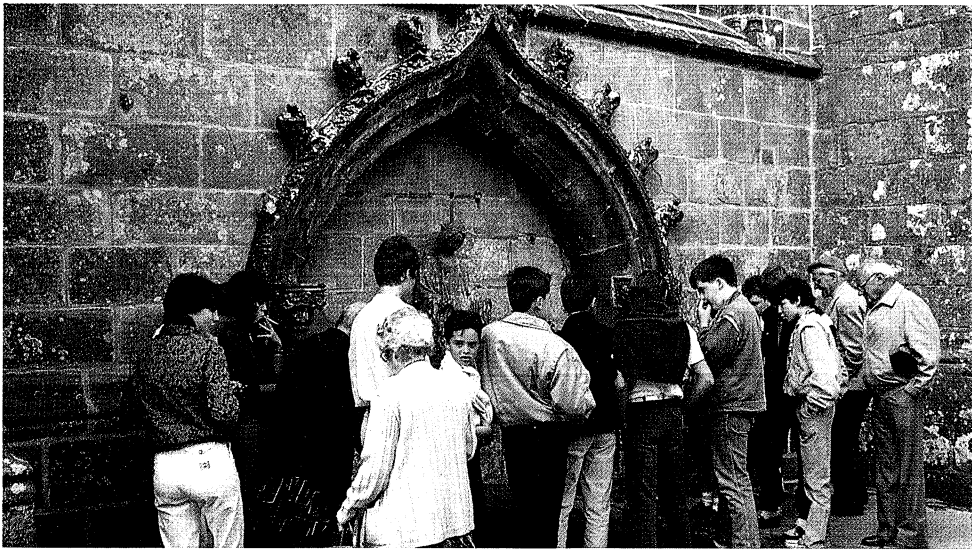
Cet usage a perduré. Aujourd'hui, il n'est pas rare de voir des personnes, éloignées de leur paroisse natale par leurs obligations professionnelles, revenir en cours de vacances se retremper dans l'atmosphère du pardon, pour y retrouver leurs racines, leurs amis, leurs souvenirs et peut-être la nostalgie de leur enfance.

Le pardon est aussi la fête du quartier ou de la paroisse. C'est une tradition très ancienne : luttes, courses, levers de perches, lancement de la soule, danses ; cela s'appelle "reuz ar pardon". Parfois on chômaient le lundi pour continuer cette fête profane. Dans certains cas, au cours de l'histoire, celle-ci a pris le pas sur la célébration religieuse, en particulier après l'apparition des fêtes foraines. Pour beaucoup de jeunes, naguère, "aller au pardon de Locmaria à Quimper ou de Saint-Michel à Douarnenez" ne relevait pas d'une motivation religieuse.

Ce caractère profane se rencontrait aussi dans des pardons plus importants. Dès le Moyen Âge, quelques-uns ont bénéficié d'édits de foire, par exemple Le Folgoët, La Martyre ; et cela attirait les foules.

La coexistence des manifestations religieuses et profanes du pardon a été à l'origine de bien des conflits. Ceux-ci portaient sur deux points : la compatibilité des réjouissances avec le caractère religieux du pardon et la coordination nécessaire pour éviter de se gêner mutuellement. Nous connaissons les interventions vigoureuses du père Maunoir, rapportées par son biographe : "Il n'appartenait pas au père de détruire ce que les prélats avaient établi et ce qu'ils permettaient partout (les pardons). Il se contentait de retrancher, autant qu'il pouvait, les abus de ces dévotions populaires." Et l'auteur ajoute, à titre d'exemple : "Le Père se servit de l'autorité de M. de Trémaria pour empêcher que les débauches et les danses ne gâtassent les pardons de Saint-Tugen".





A la fontaine de Notre-Dame du Folgoat, le jour du pardon.

Au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, les recteurs ont fustigé vigoureusement les "coureurs de pardons", dont les motivations n'avaient rien de religieux.

La cohabitation de la fête foraine et de la célébration religieuse a créé bien des difficultés, et faute de pouvoir obtenir la paix aux heures de célébration des offices, les recteurs se sont efforcés de tenir la fête foraine à distance respectueuse. Sur ce point, les Bigoudens avaient trouvé un *modus vivendi*, dont on trouve des traces écrites déjà au XVIII^e siècle : la fête profane du pardon de Tréminou se déroule en ville de Pont-l'Abbé, laissant ainsi calme et recueillement aux célébrations religieuses. Mais le terme "pardon de Tréminou" désigne indistinctement, dans le pays, la fête religieuse et la fête profane, qui cependant sont bien dissociées géographiquement.

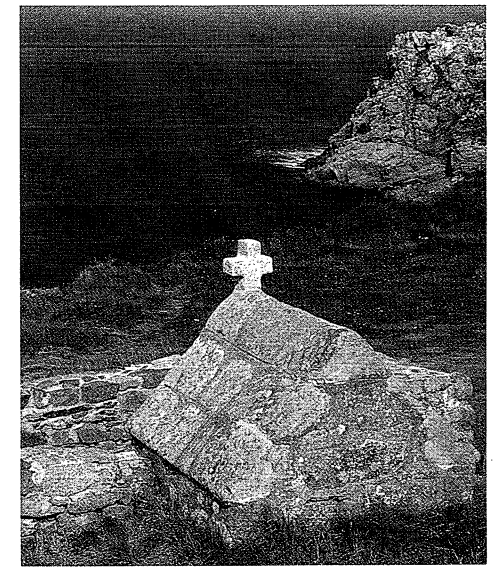
Quoi qu'il en soit de ces conflits, les pardons ont rassemblé au total jusqu'à une époque récente, des foules impressionnantes et on peut dire que rares étaient les Bas-Bretons qui ne fussent attirés par l'un ou/et l'autre aspect de la fête. Aux environs de la dernière guerre, les après-midi de pardons étaient encore une occasion et un lieu de rassemblement de toute la jeunesse du pays.

Le rite de l'eau

La constance des rites autour de l'eau et du feu, dans nos pardons, apparaît avec évidence.

Les vestiges d'une enquête sur les chapelles et leurs pardons, ordonnée en 1892 par l'évêché de Quimper, nous renseignent sur les pratiques de dévotions aux fontaines sacrées. En voici quelques exemples : à Saint-Samson de Landunvez, on lave les pieds des petits enfants dans l'eau de la fontaine ; à Saint-Ener de Guerlesquin, on les y plonge. A Notre-Dame des Trois-Fontaines en Gouézec, on se lave les bras. Saint Conogan est invoqué à Beuzec-Cap-Sizun pour la guérison des fièvres et, pour l'obtenir, on vide sa fontaine. A Saint-Laurent en Pleyben, "un filet d'eau qui sort de dessous la chapelle à l'endroit où se trouve la statue de saint Cadou, coule au fond d'une petite construction où l'on en prend pour se laver les yeux". A Saint-Vendal de Pouldergat, on baigne les membres malades dans la fontaine. Le rite de l'eau a été quasiment unanime. Chaque chapelle possède sa fontaine ; beaucoup de celles-ci sont bien entretenues, certaines sont monumentales et abritent la statue du patron. S'agit-il d'un culte païen christianisé par les

premiers évangélisateurs ? Il n'est pas interdit de le penser. Et d'autant moins que c'est autour de ce rite qu'ont perduré les superstitions. Les enquêtes du XIX^e siècle en relèvent quelques-unes. A Lanvern en Plonéour, le jour du pardon, "l'on plonge dans l'eau la chemise de l'enfant malade. Si elle surnage, c'est signe qu'il reviendra à la santé. Si, au contraire, la chemise est immergée et s'enfonce dans la fontaine, il n'y a guère de guérison à espérer". A Bodilis, au village de Moustier-Baol, "la fontaine de Saint-Pol a été comblée et depuis il y a toujours, dit-on, quelques malades dans ce village". A la fontaine du village de Lanrigur en Gouézec, "on jette des croix en bois, et celui dont la croix va au fond doit s'attendre à mourir dans l'année". Le recteur ajoute avec humour : "Heureusement qu'il n'y a à proximité d'autre bois que du buis".



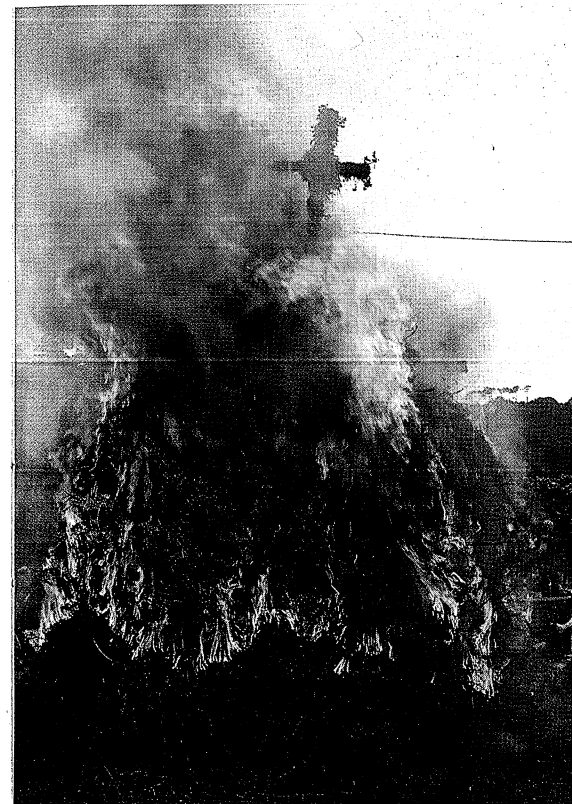
La fontaine de Saint-They à la Pointe du Van.

Le rite du feu

Il a disparu à peu près totalement dans le Finistère. Les enquêtes du XIX^e siècle n'en font état nulle part, hormis dans les pardons célébrés en l'honneur de saint Jean-Baptiste où il a été évidemment conservé, tel à Saint-Jean-du-Doigt. Par contre, en Haute-Cornouaille et en Vannetais, la tradition du "tantad" en cours de procession a été mieux gardée. Sans doute s'agit-il aussi d'un vieux rite païen christianisé.

Rumengol

Rumengol est sans doute la matrice de nos pardons. La tradition, comme la légende, en font un haut-lieu du culte druidique, baptisé dans la foi chrétienne par les Bretons. Les échos historiques certains qui nous parviennent du milieu du XIX^e siècle sont significatifs : on voit converger sur Rumengol Cornouaillais, Léonards, Trégorrois et Brestois. Nul pardon en Finistère ne connaissait cette audience absolument unanime : comme si on venait en pèlerinage au berceau de la foi.



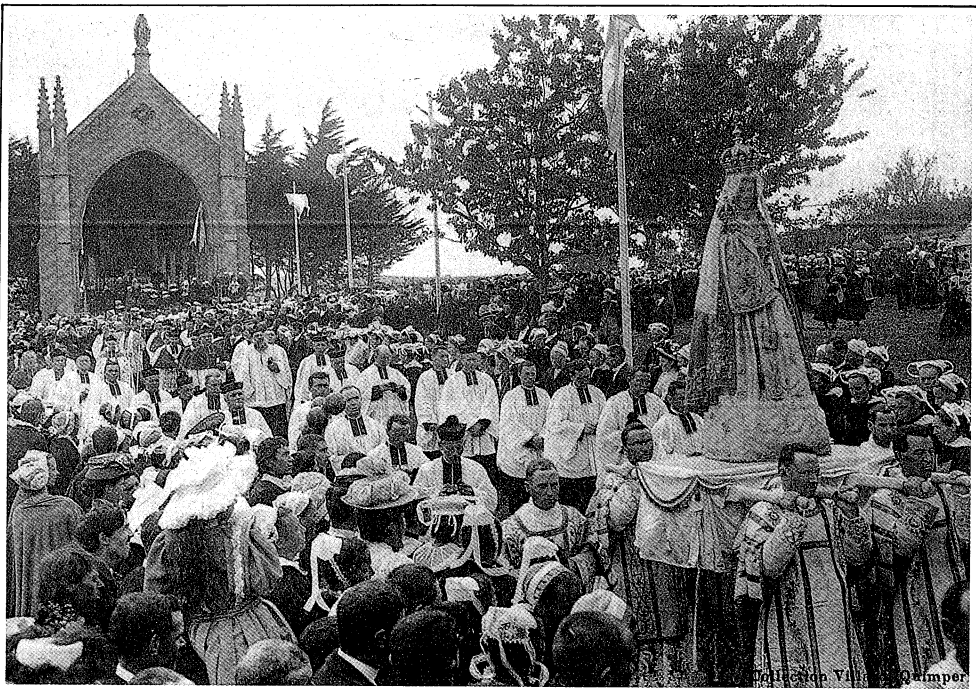
Le "tantad" de Saint-Jean-du-Doigt.



Rumengol - Sortie de la procession des miracles.



Bannière, statue et reliques en procession.



La Vierge couronnée.



Les petites boutiques.

Laissons la parole au chroniqueur anonyme de Rumengol qui nous révèle aussi d'autres rites, dont beaucoup ont disparu et qui expose de quelle manière la foi chrétienne a changé quelques-uns d'entre eux : "La fontaine de N.-D. de Rumengol est en grande vénération. Les pèlerins en font le tour en récitant des prières. Ils appellent son eau l'eau de tout remède, *dour ar remed holl*. Ils en boivent pour toutes sortes de maladies et en emportent dans des petites burettes qu'ils attachent sur leur poitrine.

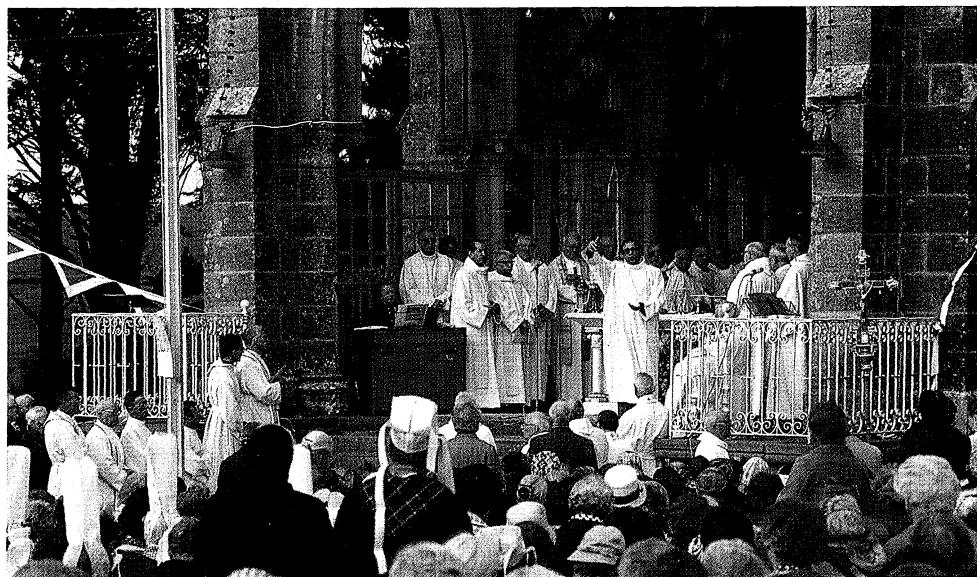
Ils emportent aussi des fragments de buis, qu'ils mettent à leur chapeau : pour eux ce buis est béni, comme tout ce qui croît sur la terre de la Sainte Vierge. De retour de leur voyage, les pèlerins placent des fragments de ce buis au-dessus de la porte de leur maison, contre le bénitier de leur lit, dans les étables et dans les champs, afin d'attirer sur eux-mêmes, sur leur bétail et sur leur récolte la bénédiction de la Vierge de Rumengol.

Il existe dans le cimetière, au midi de l'église, un if d'une grande antiquité : on peut lui donner plus de mille ans. Dans les

cavités de cet arbre, on trouve une espèce de terre grasse et noire. Beaucoup, surtout les marins de Brest, prennent de cette terre qu'ils enferment dans un petit linge ou un morceau de drap. Nous n'avons jamais su quel usage on en fait, car ceux qui en prennent en font un mystère, dont nous n'avons pas pu, jusqu'ici, avoir l'explication.

Dans les bas-côtés du nord et dans le coin le plus retiré de l'église, se trouve une statue en pierre, grossièrement faite, mais très vieille : c'est la statue de saint Maudez. On prend là de la terre pour le mal de saint Maudez (*drouk sant Maudez*).

Dans les environs de Rumengol croît, en grand quantité, un arbrisseau que les Latins appellent *agnus castus* et les Grecs "agnos" c'est-à-dire "chaste", parce que les dames athéniennes couchaient sur des feuilles d'*agnus castus* pendant le sacrifice de Cérès. Les jeunes gens et jeunes filles du Bas-Léon, qui viennent au pardon de Rumengol, coupent en secret des branches et des feuilles de cet arbre, qu'ils appellent "louzaouenn ar Werc'hez", "l'arbuste de la Vierge", et s'en servent comme d'un palladium de la chasteté.



Rumengol d'aujourd'hui : messe à la chapelle.



Rumengol : pèlerins durant la messe.

Dans le territoire de Rumengol et principalement dans le voisinage du bourg, on trouve en grande quantité des petites pierres de forme longue et de couleur rougeâtre, n'ayant que quinze à vingt centimètres de longueur sur quatre ou cinq centimètres de circonférence. Ces pierres s'appellent en breton "mein goulou", "pierres de la lumière". Les paysans des environs de Saint-Pol, de Cléder, de Plouescat, etc... en remplissent leurs poches et attribuent à ces pierres une propriété extraordinaire pour faire couper les instruments tranchants. Ne serait-ce pas là une reminiscence de l'ancien culte druidique ? Le nom même de ces pierres "pierre du soleil ou de la lumière" le donnerait à penser. Aussi bien, l'usage qu'on fait encore de l'*agnus castus* et les effets qu'on lui attribue proviennent évidemment du druidisme. Les vestales de notre pays devaient nécessairement se servir de cet arbuste, dans le même but que les dames d'Athènes.

Chose remarquable : les Bretons n'attribuent de propriété de conserver la chasteté qu'à l'*agnus castus* cueilli sur la paroisse de Rumengol. Le pensaient-ils ainsi, il y a deux mille ans ? C'est probable. Ou bien le culte de la Sainte Vierge a-t-il sanctifié en quelque sorte cet arbuste, comme tant d'autres choses aux yeux de nos compatriotes ? Ce qui est certain c'est que les pèlerins attachent un grand prix à tout ce qui leur vient de Rumengol parce que ces objets rappellent la Sainte Vierge, son église, son pèlerinage, et surtout les grâces qu'ils ont reçues...

Ainsi Rumengol, territoire sacré du druidisme, serait devenu terre sacrée dans la foi chrétienne : "dour santel ar Werc'hez", et des rites nés dans le paganisme ont trouvé un sens nouveau dans la foi.

LES PARDONS EN ÉVOLUTION PERMANENTE

Tout comme l'Église, dont ils sont une expression visible, ils vivent dans la société des hommes et ils subissent les contrecoups des évolutions sociales. Une rapide lecture historique fait apparaître qu'ils ont subi bien des avatars, parfois même au péril de leur vie. Mais ils ont résisté.

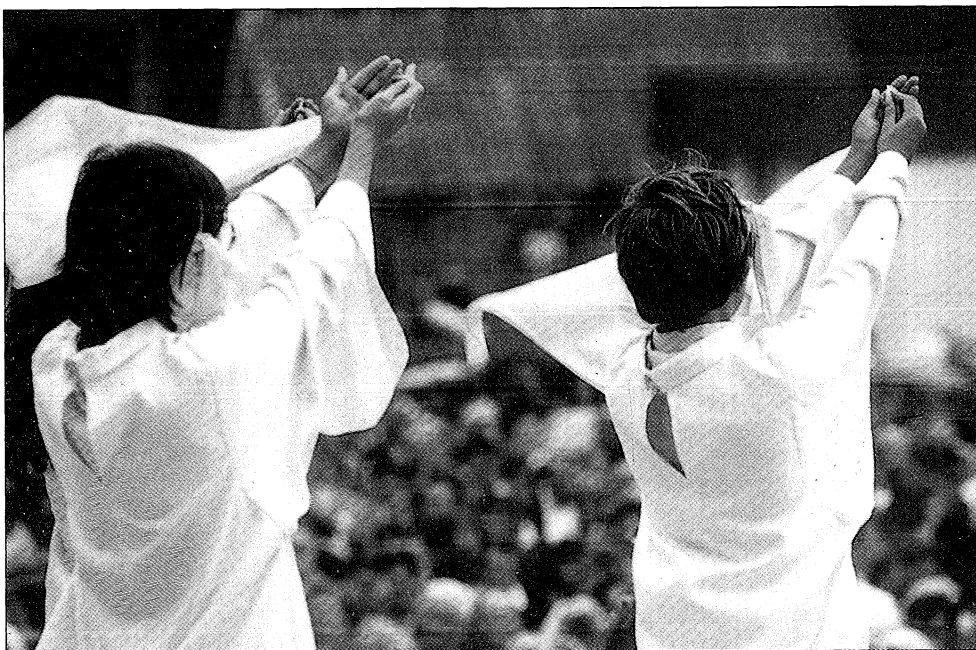
Le pardon de Sainte-Anne, au terme d'une période difficile, fut magnifiquement restauré par le recteur Charles Péron au milieu du XVIII^e siècle. Vers la même époque, Le Folgoat fut livré aux hôpitaux de la Marine, l'église fut vendue en cours de Révolution et acquise par un marchand de biens : c'était la désolation ; le pardon mettra un siècle à s'en remettre. Mais depuis la guerre de 1870, il vit dans la gloire.

Beaucoup de pardons d'églises paroissiales, naguère célébrés avec faste, sont

à peine marqués aujourd'hui. Par contre, ceux des chapelles de hameau reprennent vie sous l'impulsion des associations locales dynamisant des restaurations et même des reconstructions.

Certains grands pardons subissent un fléchissement. Des rites ont disparu, mais d'autres sont nés ; ainsi la procession des miracles a cédé la place à celle de la veillée avec procession aux lumières, c'est-à-dire aux cierges.

De tout temps, la nostalgie du passé a tourmenté les esprits. Déjà en 1875, à l'époque de la splendeur des pardons, un correspondant de *Feiz ha Breiz* se plaignait de l'évolution dans un article intitulé "Pardonioù hirio ha gwechall" (pardons d'aujourd'hui et d'hier). Pour lui, le modèle ne pouvait être que le pardon de son enfance. Mais l'essentiel n'est-il pas qu'ils vivent avec leur temps ?



Au Folgoat : jeu scénique à la célébration de l'après-midi.

REGARDS SUR DES PARDONS D'ANTAN

DANS LE CONFLIT OU LES DÉSORDRES

Saint-Tugen en Primelin (1656)

"Dès le samedi soir 24 juin, sur les neuf heures du soir, la foule immense des pèlerins avait envahi l'église et le cimetière. Quand le père Maunoir et M. de Trémaria se présentèrent, tout ce peuple se disposait à la danse. Le Père va tout droit au sonneur qui déjà accordait son instrument, lui arrache ses hautbois et convoque les pèlerins à l'église..."

(Séjourné, "Julien Maunoir", tome 1, page 365).

Bodonou en Plouzané (1711)

"... des désordres se font sous prétexte d'assemblée de pardon, ce qui est une très grande profanation de ces saints jours dédiés à l'office divin ; les quels désordres ont été si scandaleux qu'un dimanche où il y avait un très grand concours de peuple en une chapelle dédiée à la Sainte Vierge, située en la paroisse de Plouzané (Bodonou), à cause des processions qui y viennent des paroisses voisines, avec les reliques des saints patrons qu'on y apporte, qu'un malheureux qui avait l'honneur d'aider à porter les saintes reliques, pendant qu'on chantait les vêpres, entendant les sonneurs qui sonnaient aux environs de ladite chapelle, a été assez impie pour sortir de l'église, revêtu qu'il était d'un surplis que l'on prête pour ces sortes de cérémonies, pour aller danser avec ce saint habit à cent pas de l'église où il y avait des danses publiques, se moquant hautement de toutes les défenses, de tous les arrêts et de l'amende portée par iceux..."

(d'un arrêt de la Cour porté le 19 décembre 1711).

Commana et Saint-Sauveur (1777)

"... la plupart de ceux qui portent les croix et les bannières à Commana et à la trêve de Saint-Sauveur, voulant faire montre de leurs forces, affectent de baisser sans besoin les croix et bannières jusqu'à ras de terre au sortir de l'église et ailleurs, et de les porter ainsi rasant la terre le plus possible qu'ils peuvent, les tenant par l'extrémité des manches dans une posture indécente de corps et avec des efforts dangereux dont les suites sont parfois funestes. Dès que les croix et bannières sont hors de l'église, les jeunes gens s'attroupent autour d'elles, chacun veut les porter. On se dispute, on se les arrache, on se querelle. Et pour avoir plus de liberté de prendre leurs ébats, ces jeunes gens s'éloignent autant qu'ils le peuvent au devant du clergé qui les perd quelquefois de vue. Alors ils parlent, ils rient avec éclat, ils soupèsent les bannières et les croix, les portent baissées et les laissent tomber, ce qui occasionne des huées... Au retour de la procession, on voit une foule de curieux quitter la suite de la procession pour se précipiter dans l'église par toutes les portes pour voir entrer croix et bannières que les porteurs se font une règle de porter baissées au ras du pavé depuis l'entrée de l'église jusqu'au chœur... MM. les Prêtres de Saint-Sauveur, ayant voulu faire la procession au-dedans de l'église le dimanche 10 août dernier, les porteurs de croix et de bannières sortirent malgré le clergé, sur l'ordre du marguillier leur disant à haute voix d'abandonner les prêtres et de suivre les enseignes avec lesquelles quelques habitants firent effectivement le tour du cimetière, tandis que les prêtres, effrayés de cette émeute, se réfugiaient dans la sacristie..."

(d'un rapport du recteur de Commana au vicaire général, 30 septembre 1777).

DANS LA FERVEUR

Lanriot en Moélan (8 septembre 1869)

"A huit heures et demie, la procession se forme au bourg. En tête, sur deux rangs, un grand nombre de femmes, cierges en mains. Viennent ensuite les jeunes filles vêtues de blanc, encadrant la statue de Notre-Dame. Suivent quatre vingts marins, précédés de quatre tambours et deux trompettes. La procession se met en marche au chant de l'Ave Maris Stella, entrecoupé de roulements de tambours et sons de trompettes. Sur le parcours, sortant de tous les petits chemins, une foule de gens se joint à la procession. La grand-messe est chantée dans la chapelle, mais le sermon est donné à l'extérieur du haut d'une chaire en pierre.

A deux heures et demie, les vêpres sont chantées, en deux chœurs, les marins alternant avec les jeunes filles. A l'intonation de l'hymne Ave Maris Stella, les tambours donnent le signal de l'agenouillement. La procession se rend au bord de l'océan pour la bénédiction de la mer et des bateaux magnifiquement pavés. Ô paroissiens de Moélan, quel bonheur pour vous d'avoir tenu si ferme à la foi répandue et scellée en Bretagne par nos ancêtres !..."

(d'après "Feiz ha Breiz", 25 septembre 1869).

Notre-Dame de Callot en Carantec (20 août 1865)

"En ce dimanche, on a vu une grande foule à Notre-Dame de Callot. La chapelle était pleine de dévots pèlerins, certains venus de dix, quinze ou vingt lieues. Et si on leur demande quelle sorte de curiosité les a amenés ici, ils répondront : aucune curiosité ; nous sommes venus pour prier. De six à onze heures, les messes se sont succédées, la chapelle était constamment pleine, les confesseurs toujours occupés. Quel beau spectacle que celui de la foule des pèlerins, chapelet en mains, suivant la procession, sur un long chemin, à travers les rochers et sur le sable du rivage. Quel plaisir de les entendre chanter le cantique en l'honneur de Notre-Dame de Callot. Ce centre de célébrations remplit de joie l'âme de tous ceux qui y ont participé..."

(d'après "Feiz ha Breiz", 9 septembre 1865).

Notre-Dame de Kernitron en Lanmeur (15 août 1873)

"Il y avait huit processions. Celle de Locquirec est arrivée, en chantant, à dix heures. Elle était suivie de celle de Lanmeur : bannières, croix, statues de Notre-Dame, portées par des jeunes filles en blanc, oriflammes tenues par des enfants. Quelle belle bannière dans la procession de Saint-Jean, que d'oriflammes dans celle de Plouézoc'h. Les Garlandais étaient précédés de deux tambours. On franchit un arc de triomphe et les croix et bannières viennent s'incliner devant la porte de la chapelle. La grand-messe est chantée à un autel extérieur. Quelle foule dans le cimetière, sur la route et les champs d'alentour ! Tous les assistants semblaient dévots. A deux heures et demie, sont chantées les vêpres ; autant de monde qu'à la messe. Je n'ai vu personne ivre, ni même chaud. Le sermon était donné par le curé de Plogastel-Saint-Germain ; je ne me suis pas ennuyé à l'écouter. En voilà un prédicateur ! Après la bénédiction, les processions se remettent en route, en chantant, pour rentrer chez elles. Quel beau spectacle ! Mais on se sent un peu triste de voir tout ce monde se séparer..."

(d'après "Feiz ha Breiz", 30 août 1873).

LES PRINCIPAUX PARDONS DU DIOCÈSE DE QUIMPER & LÉON

LES GRANDS SANCTUAIRES

N.-D. de Rumengol	RUMENGOL	dimanche de la Trinité
N.-D. de Kernitron	LANMEUR	15 août
N.-D. des Portes	CHATEAUNEUF-DU-FAOU	avant-dernier dimanche d'août
Sainte-Anne-la-Palud	PLONÉVEZ-PORZAY	dernier dimanche d'août
N.-D. du Folgoat	LE FOLGOET	dimanche près du 8 septembre

QUELQUES GRANDS PARDONS

N.-D. de Lorette	PLOGONNEC	dernier dimanche de mai
N.-D. du Crann	SPÉZET	dimanche de la Trinité
Saint-Tugen	PRIMELIN	dimanche avant le 24 juin
Saint-Jean-Baptiste	LA FEUILLÉE	24 juin
Saint-Jean-Baptiste	SAINT-JEAN-DU-DOIGT	dernier dimanche de juin
SS. Pierre et Paul	PLOUGUERNEAU	dernier dimanche de juin
N.-D. de Ty Mamm Doue	KERFEUNTEUN-QUIMPER	1 ^{er} dimanche du juillet
N.-D. du Bon-Voyage	PLOGOFF	2 ^e dimanche de juillet
Sainte-Barbe	ROSCOFF	dimanche après le 14 juillet
Loc-Ildut	SIZUN	dernier dimanche de juillet
Sainte-Anne	FOUESNANT	dernier dimanche de juillet
N.-D. des Naufragés	PLOGOFF (Pointe du Raz)	1 ^{er} dimanche d'août
Abbaye du Releg	PLOUINÉOUR-MÉNEZ	15 août
Sainte-Marie du Ménéz-Hom	PLOMODIERN	15 août
N.-D. de la Joie	KÉRITY-PENMARC'H	15 août
Notre-Dame	CLÉDEN-POHER	15 août
N.-D. du Bon-Voyage	ILE D'OUSSANT	15 août
N.-D. de la Clarté	QUERRIEN	15 août et dimanche suivant
N.-D. de Callot	CARANTEC	dimanche après le 15 août
Saint-Philibert	MOÉLAN-SUR-MER	2 ^e dimanche après le 15 août
N.-D. de Penhors	POULDREUZIC	1 ^{er} dimanche de septembre
N.-D. de Rocamadour	CAMARET	1 ^{er} dimanche de septembre
N.-D. de la Clarté	COMBRIT	2 ^e dimanche de septembre
N.-D. de Kerdevot	ERGUÉ-GABÉRIC	2 ^e dimanche de septembre
N.-D. de Trézien	TRÉZIEN-PLOUARZEL	dimanche après Le Folgoët
N.-D. de Tronoën	SAINT-JEAN-TROLIMON	3 ^e dimanche de septembre
Saint-Mahouarn	PLOMODIERN	3 ^e dimanche de septembre
N.-D. de la Salette	MORLAIX-SAINT-MARTIN	dimanche avant le 19 septembre
N.-D. de Tréminou	PLOMEUR	4 ^e dimanche de septembre

LES TROMÉNIES

GOUESNOU
LANDELEAU
LOCRONAN

Le jour de l'Ascension (18 km ; durée : 4 heures).

Le dimanche de la Pentecôte.

Grande Troménie : tous les 6 ans, du 2^e au 3^e dimanche de juillet (en 1989, 1995...).

Petite Troménie : les autres années, le 2^e dimanche de juillet.

